Louis-Olivier Gamache

Le sorcier de l'île d'Anticosti, du mythe à la réalité

MARIO MIMEAULT HISTORIEN

Considéré dès son vivant comme le sorcier de l'île d'Anticosti, Louis-Olivier Gamache est passé à la postérité sous le couvert de la légende.

Le récit de vie cet ex-Pistolois et Rimouskois agrémentait encore, au milieu du siècle, les soirées de nombreux foyers bas-laurentiens et même québécois. Enrichie d'une génération à l'autre, la tradition orale a tellement grandi les traits de cet individu et certains épisodes de sa vie que la figuration du personnage a versé dans l'invraisemblable.

L'image populaire qui s'est attachée à Louis-Olivier Gamache nous présente en effet pour réel ce qui est imaginaire, mais derrière la légende il y a un homme, un époux, un père de famille qui n'est pas tout à fait étranger à la renommée qui lui est échue. Ce sont toutes ces facettes de sa vie que nous aborderons dans cet article, non pas nécessairement pour rétablir des faits ou une réputation galvaudée, mais plutôt, en allant plus loin que la redite, pour redonner au personnage sa dimension

humaine et par là, peut-être, mieux comprendre à travers le périple de sa vie comment nos ancêtres vivaient.

Trois sources différentes ont servi à la poursuite de ces deux objectifs. Les archives notariales ont permis de préciser les temps forts du vécu de Gamache et de reconstituer les étapes professionnelles par lesquelles il est passé. Grâce à cette documentation, on sait maintenant que le Sorcier d'Anticosti fut à un moment ou l'autre de sa vie marin, pêcheur, traiteur, mar-



Dessin de Justin Samuel.

chand et navigateur. Les actes d'état civil, qui nous ont été aussi très utiles, témoignent pour leur part des grands événements qui ont touché la famille de Louis-Olivier Gamache tandis que des monographies locales et régionales offraient le cadre historique dans lequel le héros de notre article avait vécu.

passé. Grâce à cette documentation, LA LÉGENDE DU SORCIER DE L'ÎLE on sait maintenant que le Sorcier D'ANTICOSTI

«Il n'est pas un pilote du Saint-Laurent, pas un matelot canadien, qui ne connaisse Gamache de réputation», disait delui l'abbé Jean-Baptiste Ferland au siècle précédent. Dans les récits populaires, ajoutait-il, «il est représenté comme le beau idéal d'un forban, moitié ogre et moitié loup-garou, qui jouit de l'amitié et de la protection spéciale d'un démon familier»².

Les anecdotes au sujet de cet homme, qui passerait aujourd'hui pour un original sans plus, se font déjà légion quand l'historien le rencontre au coeur de son royaume en 1852. On a vu un jour son bateau à voile avancer sur l'eau par temps plat. D'autres racontent que Louis-Olivier Gamache a échappé à la poursuite de gens qui lui étaient hostiles en se transformant en feu follet. De mauvaises langues ajoutent même «qu'il a massacré des équipages entiers et s'est emparé de

riches cargaisons»3.

À Rimouski, une hôtelière raconta que Gamache avait passé une soirée seul avec le diable dans une chambre de son hôtel. N'y avait-il pas pour elle meilleur moyen d'attirer la clientèle! Elle lui avait servi un repas pour deux, rapporta-t-elle à ses clients, et elle avait entendu des bruits de voix

à travers les murs bien qu'elle n'ait vu personne d'autre que lui entrer ou sortir de la pièce. Comme l'aimable amphitryon eut vite fait de répandre le bruit dans le village, l'auberge se remplit bientôt de curieux et Gamache, en remettant, organisait dès le lendemain soir une seconde séance de spiritisme qu'il raconta à Ferland en démontant le subterfuge par lequel il avait mystifié les visiteurs attroupés à sa porte et provoqué leur fuite⁴.

C'est que «quelquefois, avait-il confié à l'homme de lettres qui le visitait, il m'est arrivé de f...r une bonne peur à ceux qui paraissaient me craindre». Et, là, Louis-Olivier Gamache de lui rapporter comment il avait effrayé un jeune pilote qui avait trouvé refuge chez-lui par jour de mauvais temps. Emporté par les élans de sa plume, Ferland enrichit si bien son récit qu'il tomba dans le fabuleux et contribua à renforcer l'imaginaire collectif⁵.

LES ORIGINES DE LA LÉGENDE

L'abbé Ferland fut le premier à rapporter le halo dont Louis-Olivier Gamache s'entourait, mais, selon l'auteur, si le personnage a joui de son vivant d'un mauvais renom, c'était parce qu'il l'a bien voulu. Lorsqu'il lui



L'abbé J.B.A. Ferland (Benjamin Sulte, Histoire des Canadiensfrançais, vol. VI, p. 57).

rendit visite, son nom retentissait à ses oreilles depuis déjà plusieurs années.

L'origine de la fabulation que cet insulaire a orchestrée autour de sa personne pourrait en fait remonter à 1829. Le capitaine Robert Mearns perdit à l'automne de cette année-là son navire, le Middlesex, sur les récifs de l'île Anticosti et, semble-t-il selon les plaintes portées subséquemment par cet officier, la conduite des insulaires à l'égard des matelots naufragés avait laissé à désirer⁶. Une enquête a par la suite lavé les habitants d'Anticosti des soupçons qui pesaient sur eux, mais cela a suffit pour renforcer la réputation de naufrageurs et de pilleurs d'épaves que l'on prêtait depuis longtemps aux gens de l'estuaire7.

Louis-Olivier Gamache ne s'est certes pas offusqué de toutes ces allégations. Des équipages sans moralité sillonnaient à l'époque les eaux du golfe Saint-Laurent en tous sens et plusieurs se livraient volontiers au pillage. Des établissements côtiers étaient victimes de leurs exactions dont il voulait se prémunir⁸. Ces ragots servaient donc bien le sorcier d'Anticosti et la notoriété de ses exploits devait tenir les importuns éloignés de ses installations.

Il est évident, cependant, que Gamache ne se fiait pas à sa seule notoriété pour tenir les indésirables éloignés. Il avait transformé son gîte en un véritable arsenal lourdement armé. Ses rares visiteurs avaient vu, suspendus aux murs, des pistolets, des sabres, des baïonnettes et des fusils chargés à bloc. Toutes les ouvertures de sa demeure pouvaient de plus être aisément barricadées9. Ces précautions s'ajoutant à sa mauvaise réputation, cela le sécurisait certainement davantage, puis le bouche à oreille a fait par la suite son oeuvre, comme le désirait Gamache. Plus tard, les plus belles plumes du Ouébec ont répété et enrichi l'histoire du sorcier de l'île d'Anticosti au point de l'amplifier et d'en faire un mythe.

LA FAMILLE DE LOUIS-OLIVIER GAMACHE

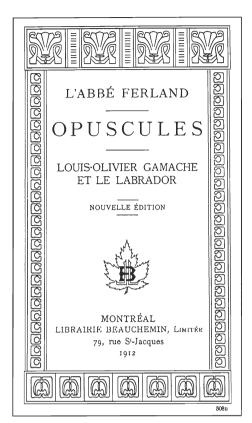
Louis-Olivier Gamache, l'homme, était pourtant un citoyen bien ordinaire, voire même sympathique. Ferland l'a rencontré alors qu'il approchait les soixante-dix ans et il nous en donne une description attachante :

À peine avions-nous mis les pieds à terre, raconte l'historien, qu'un homme, en cheveux blancs, s'avance vers nous et vient me saisir la main avec énergie et cordialité. (...) il était plein de feu et d'activité, parlait fort et ferme, et s'occupait de ses affaires avec tout l'entrain d'un jeune homme.

Plus loin il écrit de lui que «dans sa personne, les dehors étaient rudes, mais le fond du coeur était bon». Farceur à ses heures, «il était le premier à rire des moyens qu'il avait employés pour acquérir sa terrible renommée» 10.

Le sorcier d'Anticosti descendait d'une vieille famille canadienne dont le pionnier, Joseph, avait été seigneur de l'Islet¹¹. Louis-Olivier Gamache était le fils de Michel Gamache, menuisier et navigateur, et de Marie-Reine Després dit Disséré, de l'Islet¹². Il serait né à cet endroit vers 1784 et nous lui connaissons seulement deux soeurs, Geneviève et Christine, qui s'y sont mariées. Gamache fut baptisé sous le prénom de «Louis» et vécut sous cette appellation légale jusqu'en 1829, année où il lui substitua celui de «Louis-Olivier»¹³.

Celui que plusieurs ont dépeint sous des traits effrayants s'est marié à deux reprises. Il a d'abord épousé Françoise Bachelet dit Cassista le 11 janvier 1808 à la Rivière-Ouelle¹⁴. Celleci lui donna dix enfants avant de décéder en juillet 1836. Elle avait, cet été-là, accompagné son mari à Québec avec sa jeune fille de dix ans. Christine, mais la capitale provinciale connaissait alors une épidémie de petite vérole. Toutes deux ont contracté la maladie peu avant leur départ et la famille s'était arrêtée pour prendre un temps de repos chez sa fille Marie-Rose, épouse de Nicolas Rioux, à l'Île-Verte. Malheureusement,



Le livre de Ferland racontant l'histoire de Gamache a connu une large diffusion au Québec ainsi que plusieurs éditions (Coll. Mario Mimeault).

leur état empira et Françoise Cassista ainsi que sa fille Christine décédèrent après quelques jours et elles furent inhumées à cet endroit¹⁵.

Gamache, dont la plupart des enfants étaient mariés, avait encore deux garçons et deux filles sous sa responsabilité, mais il ne semble pas les avoir ramenés avec lui à Anticosti. Il les a apparemment placés chez sa fille Marie-Rose ou chez sa propre soeur Christine, qui, elle aussi, avait épousé un résidant de l'Île-Verte, Isaac Bernier. Il aurait ensuite épousé Catherine Lot16 en deuxièmes noces, mais il n'a pas encore été possible de trouver ni l'endroit ni le lieu de leur union. Mgr Charles Guay dit qu'ils se sont mariés à Québec vers 1837, ce qui est plausible, compte tenu de l'année de naissance de leur première fille deux ans plus tard.

L'absence de documents laisse cependant croire que Louis-Olivier Gamache et Catherine Lot ont vécu en union libre plutôt que selon les liens sacrés de l'Église. Cette jeune femme venait de la paroisse de Montmagny où, là non plus, on ne trouve pas de trace de ce mariage. Par ailleurs, le testament de Gamache renferme une clause où le testataire lègue une pension à sa compagne en des termes qui sont révélateurs. Plutôt que de «léguer à son épouse» comme on s'v serait attendu, Gamache «donne et lègue à Catherine Lot, fille majeure, ci-devant de la paroisse de Saint-Thomas (de Montmagny), demeurant avec moi, une pension...»17.

Le couple Gamache-Lot eut quatre enfants en tout. Catherine Lot décéda sur l'île Anticosti dans des circonstances assez tristes comme l'a raconté sa fille aînée. Se trouvant seule avec ses trois enfants en bas âge, elle succomba à un malaise cardiaque pendant que son mari était parti trapper dans la forêt éloignée. Les enfants attendirent près de sa dépouille jusqu'à ce que leur père revienne huit jours plus tard18. Les enfants du deuxième lit quitteraient aussi l'île Anticosti après le décès de leur mère et Gamache y demeurerait seul avec quelques engagés jusqu'à sa mort qui surviendrait en septembre 1854¹⁹.

DE DÉMÉNA GEMENT EN DÉMÉNA GEMENT

Jean-Baptiste Ferland rapporta que Louis-Olivier Gamache se serait, dès l'âge de onze ans, engagé comme mousse sur un navire anglais. Il n'y aurait rien en cela de surprenant pour quelqu'un de la région de l'Islet où la navigation occupait une place importante. Son père était d'ailleurs navigateur. Mais qu'il ait parcouru le monde à la faveur de son engagement, comme l'affirment plusieurs de ses biographes, est une autre chose. Ce qui est certain, c'est que, dès qu'il fut assez vieux pour le faire, Gamache a gagné sa vie en naviguant sur les eaux du Saint-Laurent.

Arrivée à Trois-Pistoles

Immédiatement, sinon peu de temps après son mariage, le couple Gamache-Cassista s'installa à Trois-Pistoles. Sa venue dans la région des Basques eut probablement lieu la même année que celle de son beau-frère Pierre Bachelet, en 1810. Trois-Pistoles s'ouvrait alors au développement agricole et un nouveau chemin de front dans la deuxième concession amenait plusieurs dizaines de colons dans la paroisse. Bachelet prenait possession en septembre de cette année-là d'une terre située en une partie de ce rang appelée le Village-de-Bonne-Espérance²⁰.

Pour sa part, Gamache possédait déjà un lot de terre avec maison et dépendance à l'Islet. Il s'agissait d'un héritage que lui avait laissé son père, mais l'agriculture ne semble pas l'avoir intéressé outre mesure, lui qui, le jour de son mariage, se déclarait matelot, et il s'en départit peu de temps avant de s'installer à Trois-Pistoles²¹. La mer présentait à ses yeux davantage d'attraits et on n'est pas sans savoir que ce village était un lieu où plusieurs navigateurs et pilotes du Saint-Laurent résidaient depuis longtemps. La maison des Pilotes, que l'on sait remonter au moins aux années 1780, en témoigne²². Le fait, donc, que le jeune couple Gamache-Cassista acheta une maison en bordure du fleuve, tout juste à côté de l'église et sur la Pointe, traduisait son intérêt pour la navigation, sinon il eut pu se joindre sans difficulté aux cultivateurs du deuxième rang.

Dans ses premiers temps à Trois-Pistoles, Louis-Olivier Gamache gagna sa vie en tant que menuisier, c'est-àdire charpentier naval, un métier dont il a sans doute appris les rudiments de son père²³. Puis en 1812, agissant à titre de marchand, il acheta un lotissement sur la Pointe, à proximité du domaine seigneurial²⁴. Ce terrain devait servir à un commerce dont nous ignorons tout pour le moment, peut-être à construire des bateaux.



Le manoir de la famille Gamache au Cap-Saint-Ignace (A.N.Q., P600-6/GH1070-57).

En 1818, Gamache, qui s'enregistra comme navigateur au baptême de son fils Joseph-Alphonse, envisagea manifestement de quitter Trois-Pistoles. Il rétrocèda à son ancien propriétaire le terrain mentionné ci-haut en faisant jouer une clause de retrait qu'il avait eu la précaution d'inclure dans l'acte de vente²⁵. L'annulation de la transaction fait croire qu'il avait déjà pris la décision de déménager, d'autant que nous le retrouvons installé à Rimouski au printemps suivant²⁶. Louis-Olivier Gamache conserva cependant sa maison à Trois-Pistoles et il ne chercherait à s'en départir que longtemps plus tard²⁷.

Possibilité d'emploi à Rimouski

Pour quelle raison Louis-Olivier Gamache changea-t-il à ce moment-là de lieu de résidence? Etait-ce la rareté de l'emploi ou bien le déclin du pilotage à Trois-Pistoles, tel qu'évoqué par Jacques Morisset dans un article de la Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent²⁸. Sans que nous puissions apporter une réponse certaine à cette question, nous savons que le nouveau citoyen de Rimouski affichait des compétences dans la construction navale et la navigation et s'il vint alors en ce nouveau lieu, c'est qu'il comptait certainement y trouver du travail²⁹. Or, il y avait à la Pointe-au-Père quelques petits chantiers maritimes où l'on construisait des goélettes propres à la navigation côtière et aux besoins locaux ainsi que plusieurs familles de pilotes et de marins susceptibles de l'employer³⁰.

C'est exactement ce que fit Louis-Pierre Rouleau au mois de mars 1819³¹. Ce Pierre Rouleau était l'un des neuf pilotes de Pointe-au-Père que Pierre-Georges Roy a recensés dans les archives de la Trinity House³². Pilote breveté depuis 1805, il était maître de la goélette **L'Espérance de Rimouski** et il cherchait alors un homme pour compléter son équipage³³. On peut deviner par le contrat d'engagement de Gamache que l'employeur reconnaissait à son nouveau matelot une bonne expérience de la navigation puisqu'il signifia par écrit que son employé devrait assumer le commandement de la goélette en cas d'absence de sa part.

La famille d'Olivier Gamache demeurerait à Rimouski pendant près de six ans. Bien que la paroisse Saint-Germain ne fut pas tellement populeuse, ses limites étaient assez étendues et nous n'avons pu en conséquence trouver l'endroit précis où il demeurait. Nous supposons logiquement qu'il s'était établi le plus près possible de Pointe-au-Père où sont concentrées des activités professionnelles relevant de ses compétences et où, d'autre part, les possibilités de navigation étaient les meilleures.

Gamache ferait en 1823 l'acquisition d'un terrain au premier rang de la seigneurie Pachot, sur l'aire de la future paroisse de Saint-Octave-de-Métis³⁴. Cette autre acquisition était certainement reliée à ses activités professionnelles. La concurrence entre pilotes du Saint-Laurent était alors féroce et leur grand nombre les obligeait à descendre vers l'embouchure du Saint-Laurent pour offrir leurs services les premiers. Certains d'entre eux, préférant attendre à terre, surveillaient des plateaux surélevés bordant le fleuve les navires qui remontaient le courant et se précipitaient ensuite au large pour offrir leurs services. La seigneurie Pachot constituait à cet égard un site de guet parfait et Gamache, dont le gagne-pain reposait sur la pratique maritime, a certainement voulu par l'achat de cette terre élargir ses contacts avec le milieu de manière à préserver ses possibilités d'emploi.

Toutefois, Gamache prit peu de temps après ce dernier achat une autre décision importante pour l'orientation de sa carrière. Tout en conservant ses propriétés éparses sur la côte sud du Saint-Laurent, il décida en effet de déménager à l'île Anticosti. C'est au mois de juin de l'année 1824 qu'il déclara pour la première fois de sa vie résider à «la Grande Baie de l'Ouest, en l'Isle et seigneurie d'Anticosti»³⁵.

Ce n'était plus qu'une question de temps avant que l'endroit ne prenne le nom de baie de Gamache.

(À suivre au prochain numéro)

Notes

Mario Mimeault est historien attaché au Lycée des Monts-Notre-Dame de Sainte-Anne-des-Monts ainsi qu'au manoir Le Boutillier de l'Anse-au-Griffon.

L'auteur tient à remercier monsieur Jean-François Beaulieu, généalogiste de Trois-Pistoles, pour l'aide qu'il lui a apportée dans la recherche des liens familiaux de Louis-Olivier Gamache.

 Le biographe de Louis-Olivier Gamache le plus sûr est Jean-Baptiste Ferland. Il fut le premier et d'ailleurs le seul à avoir rencontré personnellement le sorcier de l'île d'Anticosti. Il a écrit Opuscules - Louis-Olivier Gamache et le Labrador, Montréal, Beauchemin, 1912, pp. 1-32.

Tous les auteurs qui ont par la suite parlé du sorcier de l'île d'Anticosti ont cité le récit de cet historien intégralement. Du nombre, seul Mgr Charles Guay, qui a rencontré certains membres de la famille Gamache, a apporté un complément d'information dans son ouvrage Lettres de l'île d'Anticosti, Montréal, Beauchemin et fils, 1902, lettre XVIII, pp. 211 à 236. La biographie la plus récente de Louis-Olivier Gamache, qui n'apporte rien de neuf sur le personnage, est de Catherine Jolicoeur, «Louis-Olivier Gamache», Dictionnaire biographique du Canada, vol. VIII, pp. 345-347. Enfin, les dernières créations littéraires reprenant le thème du sorcier de l'île d'Anticosti sont de Robert Choquette, Le sorcier d'Anticosti et autres légendes canadiennes, Montréal, Fides, 1975, pp. 11-17 et Jean-Claude Dupont, Légende du Saint-Laurent : récits des voyageurs, Québec, Auteur, 1985, p. 11.

- 2. Jean-Baptiste Ferland, Op. cit., p. 13 s.
- 3. Ferland, Op. cit., p. 14.
- 4 Ibid., p. 22 ss.
- 5. Ibid., p. 27 ss.
- 6. A.N.C., série G, «Liste des papiers d'État que les Secrétaires d'État pour les colonies adressèrent aux gouverneurs généraux ou officiers administrant la province du Bas-Canada depuis 1787 jusqu'à 1841». G 19, 28 décembre 1829, Annexe: Témoignage de Robert Mearns dont le vaisseau à péri près de l'île d'Anticosti, p. 695 ss.

7. Mgr Plessis, raconte dans les cahiers de sa visite pastorale de 1815 que les habitants de Cap-Chat venaient de piller le <u>Doris</u>, un transport de troupes, avec la bénédiction des matelots et se demande comment leur faire comprendre le côté malsain de la chose. «Le journal des visites pastorales de Mgr Joseph Plessis en Acadie 1811-12-15», Les cahiers de la Société historique acadienne, vol. 11 nos 1-3 (mars - septembre 1980): 135.

Relevant les mêmes actes répréhensifs dans le récit d'un voyage qu'il fit une vingtaine d'années avant de rencontrer Gamache, Jean-Baptiste Ferland en étendait la responsabilité aux habitants de Sainte-Anne-des-Monts et ajoutait : «Il n'y a pas encore bien longtemps que ceux qui naviguaient sur cette côte craignaient de s'y arrêter; ils aimaient mieux essuyer les plus rudes tempêtes au large que de venir mouiller dans ce port, car les habitants passaient alors pour des pillards déterminés» (Ferland, La Gaspésie, Québec, A. Côté et Cie, 1877, p. 44).

- 8. Voir à ce sujet les problèmes de sécurité signalés par E.T. Chambers, Les pêcheries de la Province de Québec, le partie, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries, (1912), pp. 145 ss. La situation était à ce point critique qu'une Commission d'enquête fut tenue en 1848 par le gouvernement du Canada: Journal de l'Assemblée législative du Bas-Canada, année 1849, appendice L.L.L.
- 9. Ferland, Op. cit., p. 18.
- 10. Ibid., p. 17, 20.
- René Jetté, Dictionnaire généalogique des familles du Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 460.
- 12. Éloi Gérard-Talbot, Généalogie des familles originaires de Montmagny, l'Islet, Bellechasse, Château-Richer, Auteur, s. d, vol. VI, pp. 253 et 255.
- 13. L'acte de baptême de Louis-Olivier Gamache demeure introuvable jusqu'à ce jour. Par contre, nous savons, document à l'appui, que le jour de son mariage Gamache s'identifie au prénom de «Louis» (Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1808). Il ne s'agit pas d'un oubli ou d'une erreur puisque la veille, en passant chez le notaire il avait aussi donné le même prénom

- «Louis». Nous avons remarqué de plus que l'usage de ce prénom unique prédomine jusqu'en 1829 alors que pour la première fois son propriétaire signe un document sous le prénom composé de «Louis-Olivier» en signant un document légal: A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 29 juillet 1829.
- 14. Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la Rivière-Ouelle, le 11 janvier 1808, A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 10 janvier 1808, contrat de mariage Louis Gamache et Marie-Françoise Bachelet dit Cassista.
- 15. Paroisse Saint-Jean-Baptiste de l'Île-Verte, registre des baptêmes, mariages et sépultures, le 10 juillet 1836. Québec était, cet été-là, un lieu pestilentiel et, malheureusement, la maladie affecta plus d'un visiteur. Ainsi, l'épouse de John Le Boutillier, le futur seigneur de Sainte-Anne-des-Monts, vint passer quelques semaines auprès de son mari à Québec en compagnie de son dernier-né Joshua Henry. Son bébé attrapa lui aussi la petite vérole et décéda à la fin de l'été. Mario Mimeault, John Le Boutillier, 1797-1872. La grande époque de la Gaspésie, L'Anseau-Griffon, Corporation du manoir le Boutillier, 1994, p. 13.
- 16. L'orthographe du nom de famille «Lot» connaît de multiples variables: Lots, Lotts, Lotts, Lotts, Lotz, Loz. nous retenons «Lot» pour cet article, en conformité avec le testament de Louis-Olivier Gamache, le seul document qui en présente une graphie. Cela ne veut pas dire que ce soit la manière exacte de l'écrire. Quant à Catherine Lot, elle était la fille de John Lot, alias Jean Lot et de Catherine Chevrette, de Québec (Lisette Gamache, Gamache, Québec, Auteur, 1993, p. 153).
- 17. A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, le 10 novembre 1845, testament de Louis-Olivier Gamache.

Étant donné l'emprise, bien connue, de l'Église sur la société canadienne du XIX° siècle, il est difficile pour les gens d'aujourd'hui d'imaginer que nos ancêtres aient pu vivre en union libre. Ce type de mariage a probablement connu dans le bas du fleuve une ampleur plus importante qu'on est porté à le croire. Le plus récent témoignage que nous en ayons trouvé a été publié par la Société historique de Matane. L'ancêtre des Crousset de Matane était un navigateur qui a vécu comme Gamache en union de fait : Bernard Crousset, «Les

- pionniers de Matane 5 : Les Crousset», Au pays de Matane, vol. XXIX, no 1 (avril 1994) : 25.
- 18. Mgr Guay, Lettres sur l'île d'Anticosti, Montréal, Beauchemin et Fils, 1902, p. 215.
- 19. Gamache est bien décédé en septembre 1854. Cela ne fait pas de difficulté, mais aucun document ne permet d'indiquer la date précise du décès. Catherine Jolicoeur avance celle du 11 septembre sans donner de référence. Catherine Jolicoeur «Olivier Gamache», Dictionnaire biographique du Canada, vol. VIII, p. 347.
- 20. Charles A. Gauvreau, Les Trois-Pistoles, Éditions revue et complétée par Mathias D'Amours sr, s. 1., s. e., 1946, livre 1, p. 200.
- 21. A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 18 janvier 1808, contrat de mariage Louis Gamache et Uxor. Paroisse Notre-Dame de Liesse, Rivière-Ouelle, registre des baptêmes, mariages et sépultures, 11 janvier 1808, mariage de Louis Gamache et Françoise Bachelet.
- 22. Le riche industriel des pêches, Charles Robin, dit dans son journal personnel être arrêté en janvier 1787, au cours d'un voyage qui le menait à Québec, à la maison des Pilotes de Trois-Pistoles. A.P.C., MG III, vol. 24, Dossier Robin Jones, Extract of Mr Charles Robin's daily Remarks being his observations on Journal by Land to Quebec & back to Bay Chaleurs, January 29 1787, p. 256 des transcriptions. Cette transcription présente toutefois plusieurs fautes de copie en raison de la mauvaise écriture de Robin. Ainsi, doit-on lire «Pilot House» en date du 29 janvier et non «Port House at three Pistolls».
- 23. C'est le métier qu'il déclare exercer au baptême de ses enfants Louis et Marie-Rose. Registre d'état civil de Trois-Pistoles, baptême de Louis Gamache, le 12 janvier 1812; baptême de Marie-Rose Gamache, le 24 avril 1814.
- 24. A.N.Q., greffe Augustin Dionne, le 24 mars 1812, vente dame Rioux à Louis Gamache.
- 25. Registre d'état civil, paroisse de Trois-Pistoles, baptême de Joseph-Alphonse Gamache, le 26 avril 1818. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 2 avril 1818, résiliation de vente de Louis Gamache à Joseph Rioux.

- 26. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 2 avril 1818, résiliation de vente par Louis-Olivier Gamache; 20 mars 1819, marché entre Louis-Pierre Rondeau et Louis-Olivier Gamache.
- 27. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 25 mars 1823, marché entre Germain Dessaint dit Saint-Pierre et Louis-Olivier Gamache. Gamache demeura propriétaire de sa maison au moins jusqu'en 1834 alors qu'il confie à Antoine Lavoie le soin de la mettre en vente. A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 21 octobre 1834, procuration de Louis-Olivier Gamache à Antoine Lavoie.
- 28. Jacques Morisset, «Maison hantée ou la première auberge des pilotes du Bas-Saint-Laurent: l'histoire ... et sa légende», Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, vol. XVII, no 1 (janvier 1994) : 10.
- **29** . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 20 mars 1819, **Op. cit.**
- 30. Jean-Charles Fortin et al., Histoire du Bas-Saint-Laurent, Québec, I.Q.R.C., 1993, p. 149.
- **31**. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, 20 mars 1819, marché Louis-Pierre Rouleau et Louis-Olivier Gamache.
- 32. Jean-Charles Fortin, «La grande navigation et les installations de Pointe-au-Père», Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent, vol. VIII, no 3 (octobre-décembre 1982): 77.
- 33. A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 20 mars 1819, marché Louis-Pierre Rouleau et Louis-Olivier Gamache.
- 34 . A.N.Q., greffe Joseph Ouellet, le 17 mars 1823, concession de Augustin Trudel à Louis-Olivier Gamache.
- 35. A.N.Q., greffe Edward Glackmeyer, 3 juin 1824, procuration de Louis Gamache à J.-O. Brunet.